

Plan d'interventions 2021 en matière de camping

Plan d'interventions en matière de camping de la zec de la Rivière-Blanche pour l'année 2021 approuvé par le conseil d'administration de l'Association sportive Miguick (ASM), le 16 février 2021.

Le choix des interventions a été dicté par les principes directeurs du Plan de développement du camping approuvé par l'ASM le 1^{er} novembre 2010 et par la nouvelle Politique en matière de camping adoptée le 12 septembre 2017.

Les principes directeurs actuels sont :

- Gérer l'activité camping sur l'ensemble du territoire de la zec ;
- Élargir l'offre de camping en vue de consolider cette activité.

Compte tenu de ce qui précède, les interventions suivantes seront priorisées en 2021 :

1. Finaliser l'agrandissement du camping Lietto et du réaménagement du camping Blanc ;
2. Préparer le projet d'installation sanitaire du camping Lietto ;
3. Procéder à la régularisation du camping Batiscan en proposant un nouveau plan d'aménagement ;
4. Offrir la location saisonnière d'emplacement sur nos sites de camping (projet pilote) ;
5. Instaurer une procédure pour le tirage au sort des emplacements de camping (projet pilote) ;
6. Mettre en place un système de réservation d'emplacements de camping ;
7. Mise à jour de l'onglet camping sur le site web de la zec (plans et procédures) ;
8. Procéder à une demande d'un site de camping dans le secteur du lac Dugal en lien avec le projet d'escalade ;
9. Proposer un nouveau projet d'aménagement d'un site de camping aux abords de la Rivière-Aux-Éclairs ;
10. Instaurer un processus pour connaître la fréquentation dans chacun de nos campings ;
11. Proposer des actions pour améliorer l'offre de camping et des activités récréatives.
12. Réévaluer le projet d'une demande d'un terrain multifonctionnel au km30 de la route 29 déposé le 25 août 2015.